



CAP 2 ANS MENUISIER FABRICANT

MENUISERIE – MOBILIER ET AGENCEMENT

Objectifs de la Formation :

La formation préparant à ce CAP permet d'exercer des activités d'ouvrier qualifié (niveau V) dans la fabrication d'ouvrages en bois (portes, fenêtres, escaliers, meubles...).

Le titulaire de ce CAP doit avoir acquis les savoirs professionnels dans les domaines de la menuiserie, de l'agencement et du mobilier.

Contenu de la Formation :

La formation consiste à acquérir les techniques de fabrication, et de pose, de menuiseries extérieures (volet, fenêtre...) et de mobilier.

Enseignement professionnel : 14 h

Durée des études :

Deux années de formation incluant 14 semaines de stage en entreprise évaluées.

Secteur d'activité :

- Artisanat
- Petites et Moyennes entreprises

POURSUITE D'ETUDES :

Ce CAP permet aux élèves d'intégrer directement la vie professionnelle après leur formation.

Néanmoins, une poursuite d'études est possible en Bac Professionnel (TF ou TMA) ou en CAP 1 an de Menuisier Installateur.

